

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

POSTE DE LA MRC DE L'ÎLE-D'ORLÉANS
DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

DU 1^{ER} AVRIL 2021 AU 31 MARS 2022





MOT DU RESPONSABLE DE POSTE



C'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel d'activités du poste de la MRC de L'Île-d'Orléans de la Sûreté du Québec pour l'année financière 2021-2022. Conformément à nos engagements ainsi qu'aux priorités déterminées par le CSP, le déploiement de nos actions se poursuit sur l'ensemble du territoire couvert.

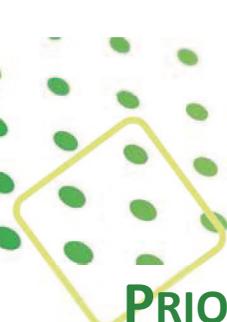
Vous retrouverez notamment dans ce rapport, les activités réalisées en lien avec les priorités locales ainsi que les statistiques relatives à la sécurité routière, aux règlements municipaux, aux événements criminels et finalement, celles au traitement des cartes d'appel.

Ce rapport et ses résultats vous permettront d'assurer le suivi de la performance des services de la Sûreté du Québec.



Sergent Claude Picard

Responsable du poste de la MRC de l'Île-d'Orléans



PRIORITÉS LOCALES²

Voici les priorités locales identifiées par le CSP pour l'année 2021-2022 et le bilan des activités réalisées.

Priorité : Contrer les incivilités dans les lieux publics

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Effectuer des patrouilles de visibilité policière	Visibilité policière dans différents lieux publics (parcs, quais, églises, la promenade Horatio-Walker, etc.) et discussion avec les citoyens.	322

Priorité : Intervenir pour le partage de la route vélo/voiture

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Effectuer des opérations pour le partage de la route vélo/voiture	Opérations visant à s'assurer que les cyclistes traversent le pont de l'Île à pied, qu'ils circulent l'un derrière l'autre sur le bord de la route et que les automobilistes respectent le partage de la route.	78

Priorité : Faire respecter l'interdiction de dépasser l'autobus scolaire lorsque les feux clignotent

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Opération Transpec	Lors de ces opérations, les patrouilleurs suivent le parcours d'un autobus scolaire afin de s'assurer que les automobilistes rencontrés respectent le <i>Code de la sécurité routière</i> .	149
Opération Zones scolaires	Lors de ces opérations, les patrouilleurs effectuent des opérations radar et s'assurent du respect des traverses piétonnières dans les zones scolaires.	105

² Des moyens de sensibilisation des membres ont eu lieu dans le passé et ont pris fin en septembre 2017. Bien que lors des moyens de sensibilisation, les activités policières aient été réalisées sur le terrain et colligées par une méthode alternative, la comparaison des statistiques de poste avec le rapport annuel de l'année 2017-2018 doit être faite avec prudence.

DEMANDES PONCTUELLES DES ÉLUS ET DES CITOYENS

Voici les demandes ponctuelles des élus et des citoyens qui ont été adressées à la Sûreté au cours de la dernière année.

DESCRIPTION DES DEMANDES (ACTION* V, T, C)		COMMENTAIRES
Plainte de vitesse dans la zone de 50 km/h dans le secteur de la boulange sur le chemin Royal à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans ainsi que sur le chemin de la côte en direction Saint-François-de-l'Île-d'Orléans dans la zone de 80 km/h.	C	15 présences ciblées ont été réalisées et 2 constats ont été émis. À noter que pendant cette période, des travaux routiers de reconstruction du ponceau ont été réalisés.
Plainte de vitesse sur le chemin Royal dans la côte du côté ouest de la municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans.	C	27 présences ciblées ont été réalisées. 24 constats et 2 avertissements ont été émis.
Plainte de vitesse sur le chemin Royal à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans dans la zone de 80 km/h.	C	15 présences ciblées ont été réalisées et 1 constat a été émis.
Plainte concernant des VTT qui circulent sur un terrain privé dans le secteur de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.	C	10 patrouilles ont été réalisées. Aucune infraction ne fut constatée.
Requête de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans pour une problématique de vitesse dans la zone de 50 km/h dans le village.	C	16 opérations ont été réalisées sur une période de 4 semaines. 12 constats pour excès de vitesse ont été émis.

*LÉGENDE

(V) En validation : Requêtes reçues et en période d'évaluation afin de confirmer si elles sont fondées ou non et si elles nécessitent des interventions spécifiques.

(T) En traitement : Requêtes validées et fondées pour lesquelles des activités sont effectuées afin de régler la problématique visée (ex. : patrouilles, surveillances, radar, etc.).

(C) Clos : Requêtes qui sont résolues à la suite des activités effectuées ou qui sont non fondées.

PRÉVENTION

Toujours en réponse aux besoins et aux réalités locales, les postes de la Sûreté tiennent des activités de prévention dans l'ensemble des municipalités qu'ils desservent, c'est-à-dire des mesures proactives et non pénales, qui ont pour but spécifique de réduire la criminalité en agissant sur les facteurs qui la déterminent, sur les circonstances et l'environnement dans lesquels sont commis les délits.

La grande majorité des activités de prévention se tiennent au quotidien, dans le cadre des interventions de l'ensemble des patrouilleurs.

Voici les principales activités de prévention réalisées au cours de la dernière année :

Activités de prévention réalisées au cours de l'année

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Opération Impact	Les opérations Impact impliquent au moins 3 véhicules de patrouille. Elles ont pour objectif d'augmenter la visibilité policière et conséquemment l'impact sur le comportement des automobilistes. 15 constats pour excès de vitesse ont été remis dans le cadre de ces opérations.	29

Opération dans les zones de travaux du <i>Ministère des Transports du Québec</i>	Lors de ces opérations, les patrouilleurs effectuent des opérations radar et assurent le respect du corridor de sécurité afin de protéger les travailleurs.	138
Opération dans les zones de travaux routiers municipaux		9
Opération nationale concertée	Durant les longs congés, les efforts en matière de surveillance du réseau routier sont intensifiés afin de sécuriser les usagers de la route et améliorer le bilan routier.	12
Patrouille en quad	8 quads interceptés et 10 autres VHR. 11 constats et 21 avertissements émis.	2
Patrouille aux abords des plans d'eau	Patrouille, visibilité et rencontre de citoyens au Quai de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans et de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	17
Patrouille en motoneige	Au cours des 4 interventions, 86 motoneigistes ont été interceptés ainsi que 2 autres VHR. 12 constats et 10 avertissements ont été émis	4
Patrouille avec véhicule aux abords des sentiers de motoneige	71 motoneiges interceptées et 1 autre VHR. 2 constats et 10 avertissements émis.	17
Conférence « Mimi il faut sauver Duncan ! »	Conférence sur les inconnus et la prévention des agressions.	7
Conférence sur les délits commis par les mineurs	Explication des conséquences des délits commis par des mineurs.	1
Distribution de dépliants de prévention	Distribution d'un communiqué de prévention en prévision du long congé des Patriotes aux élus pour publication dans le journal municipal.	1
Distribution de capsules de prévention	Distribution par courriel de capsules de prévention à l'intention de la résidence Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans.	1

POLICE DE PROXIMITÉ

La Sûreté du Québec s'est formellement engagée dans une approche professionnelle de type communautaire. Cette philosophie de travail comprend les cinq grands principes suivants :

- La présence familière;
- La qualité du service aux citoyens;
- Le partenariat avec la population;
- La consultation de la clientèle;
- La résolution de problèmes.

Cette section présente les principales activités réalisées par l'approche de police de proximité.

Présence familière et parrainage

À la Sûreté du Québec, la présence familière s'exprime par le programme de parrainage des municipalités.

Voici les principales activités de parrainage (qui visent la création de liens privilégiés avec les acteurs clés de la municipalité) ayant pour objectif la capacité d'être proactif dans la résolution de problématiques en matière de sécurité publique. Ces activités sont en lien avec les priorités locales identifiées par le CSP.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Communication avec un directeur général ou un élu	Chaque municipalité est jumelée à un parrain/marraine, c'est-à-dire un policier du poste de la MRC où elle se situe. Ce policier effectue au minimum une rencontre de parrainage à tous les mois afin de vérifier si la municipalité présente des problématiques particulières et pour effectuer un suivi aux demandes en cours.	101
Communication avec un acteur clé des services municipaux		9

Résolution de problèmes

L'approche stratégique en résolution de problèmes (ASRP) permet d'associer des incidents autrement traités un par un, d'en dégager une compréhension globale et de rechercher des solutions durables, le tout en ayant recours aux partenaires et aux ressources des milieux affectés par des problématiques communes.

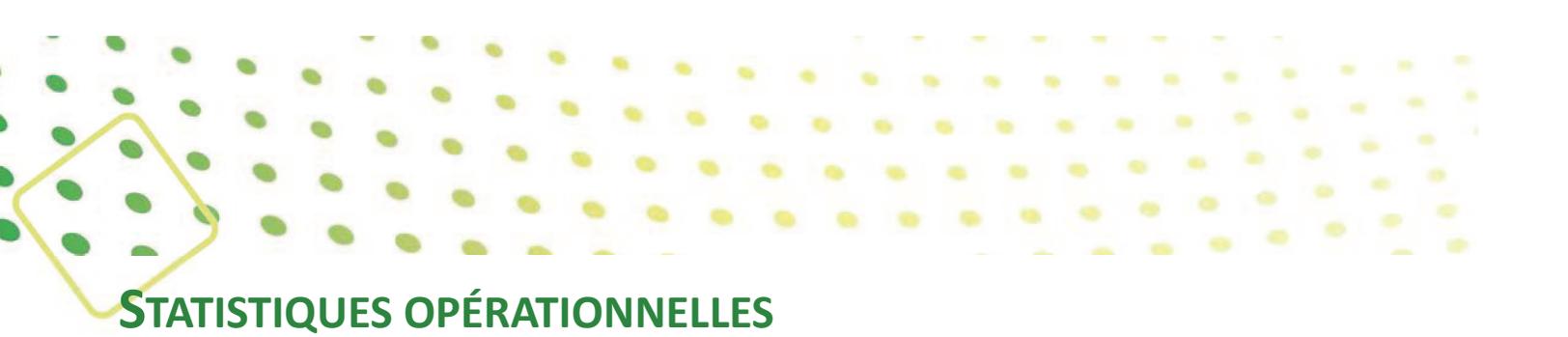
Voici les incidents traités par l'approche stratégique en résolution de problèmes au cours de la dernière année :

DESCRIPTION ET COMMENTAIRES
Le dossier concernant la circulation des VTT sur les berges de l'Île-d'Orléans a été réglé par l'approche stratégique en résolution de problème (ASRP).

Activités communautaires réalisées au cours de l'année

Cette section présente les activités communautaires dans lesquelles les membres du poste se sont impliqués au cours de la dernière année.

DESCRIPTION ET COMMENTAIRES
Un policier a rencontré les élèves de la 1 ^e à la 4 ^e année à l'école primaire de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans pour leur prodiguer des conseils de sécurité à vélo.
Rencontre avec des jeunes au poste de police.
Présence policière à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans dans le cadre des festivités de la Saint-Jean-Baptiste.
Le 9 juillet à partir de 12h00, il y a eu une patrouille à vélo dans les municipalités de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans et Sainte-Pétronille. Les citoyens étaient très heureux et surpris de voir de la patrouille à vélo sur l'île. Les secteurs plus achalandés ont été visités. Discussion avec environ 25 citoyens dont un conseiller municipal de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.
Présence au festival du tracteur de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans
Patrouille à vélo dans les villages, Domaine Orléans, École Saint-Laurent et Pub l'O2
Multiplés présences aux quais de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans et Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans ainsi qu'à la promenade Horatio-Walker
Présences sur les lieux de vote
Présences dans toutes les municipalités pour l'Halloween
Patrouilles à pied et patrouilles hors VR des parcs, quais, aux abords de commerces, halte routière, etc.



STATISTIQUES OPÉRATIONNELLES

Cette section est consacrée aux statistiques de :

- Sécurité des réseaux de transport
- Règlements municipaux
- Cartes d'appel
- Criminalité

Les résultats qui vous sont présentés dans cette section vous permettront d'apprécier tout particulièrement la performance de la Sûreté au cours de la dernière année.

Afin de mettre ces données en perspective et d'en analyser l'évolution, vous pouvez également les comparer avec les données des quatre dernières années.

De plus, afin d'en faciliter l'analyse, ces données vous sont présentées à l'aide de deux types de graphiques.

Chacun des graphiques de type « *histogramme* » indique les résultats pour les cinq dernières années. Une ligne trace la moyenne des quatre dernières années.

Ces graphiques permettent aussi de situer les résultats de la dernière année par rapport à la **zone d'écart moyen**. L'écart moyen est calculé à partir de la moyenne des différences entre les données de chacune des années par rapport à la moyenne des quatre dernières années. Visuellement, il s'agit de la zone comprise entre les lignes « écart + » et « écart - ». Les résultats qui s'éloignent de cette zone méritent une attention particulière du CSP.

Des graphiques circulaires, ou de type « *pointe de tarte* », accompagnent également des histogrammes afin d'illustrer plus précisément la répartition des catégories d'événements plus préoccupants.

Notez que les données de cette section concernent l'ensemble du territoire couvert par les effectifs du poste de la MRC de L'Île-d'Orléans. Les résultats pour chacune des municipalités vous sont présentés en annexes.

Un écart aux données présentées dans les rapports annuels précédents peut être attribuable à la modification du statut ou à l'évolution d'un dossier après la production du rapport annuel.

À surveiller : Depuis le mois de juin 2017, certains postes MRC ont été convertis en postes mixtes et gèrent désormais aussi le travail fait sur les autoroutes. Ce changement a pour conséquence d'ajouter les statistiques autoroutières à même celles de la MRC et donc d'affecter possiblement à la hausse les données statistiques (par exemple les constats provinciaux, les collisions, la criminalité et les cartes d'appel). Les données n'étant pas dissociables pour le moment, cette mise en garde sera valide jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée.

Statistiques extraites du Tableau de bord le : 2022-05-04

La sécurité des réseaux de transport

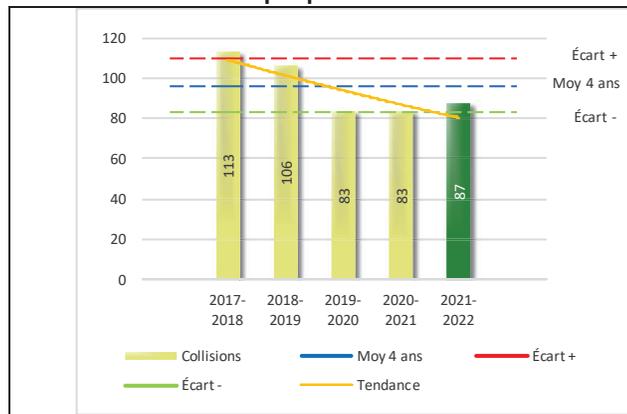
Tableau 1 Nombre de collisions et d'interventions couvertes sur le territoire

		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Collisions						
	Collisions mortelles	1	1	0	0	2
	Collisions avec blessés graves	0	2	1	1	3
	Collisions avec blessés légers	25	24	21	25	19
	Autres collisions avec blessés ¹	2	2	0	0	1
	Collisions matérielles	85	77	61	57	62
	Sous-total :	113	106	83	83	87
Interventions						
	Avertissements nautiques	5	6	19	5	0
	Capacités affaiblies	17	16	9	24	9
	Autres crimes ²	6	7	7	5	7
	Constats provinciaux	1 301	954	690	928	811
	Constats municipaux	99	79	90	85	100
	AVVR ³	39	19	21	27	46
	Avertissements	416	322	261	377	242
	Sous-total :	1 883	1 403	1 097	1 451	1 215

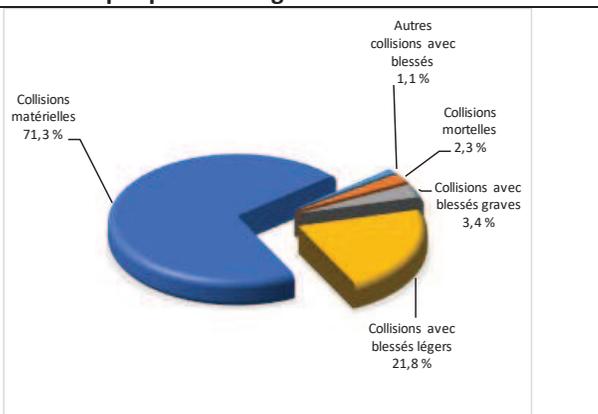
- 1 La catégorie « Autres collisions avec blessés » comprend les cas survenus hors des chemins publics.
- 2 La catégorie « Autres crimes » comprend les cas de conduite dangereuse, de poursuite, de délit de fuite, de conduite de véhicule routier pendant une interdiction (de conduire).
- 3 Avis de vérification d'un véhicule routier.

Évolution du nombre de collisions au cours des dernières années depuis le 1^{er} avril

Graphique 1 : Collisions



Graphique 2 : Catégories de collision



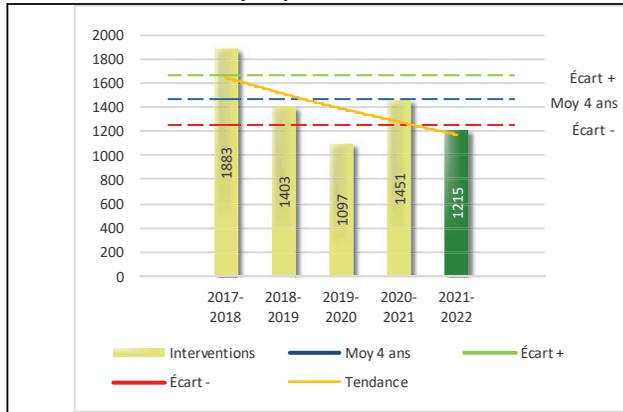
Collisions

Le graphique 1 permet de constater une tendance à la baisse du bilan routier au cours des cinq dernières années. Le total des collisions de l'année courante, qui est de 87, se situe en dessous de l'écart moyen inférieur. Le bilan des collisions de l'année courante démontre une amélioration par rapport aux années antérieures.

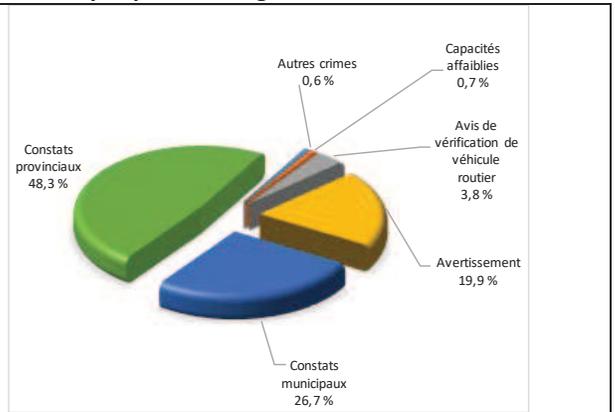
La variation la plus importante se situe au niveau des collisions avec blessés légers qui affichent une baisse de 6 collisions par rapport à l'année précédente.

Évolution du nombre d'interventions au cours des dernières années

Graphique 3 : Interventions



Graphique 4 : Catégories d'intervention

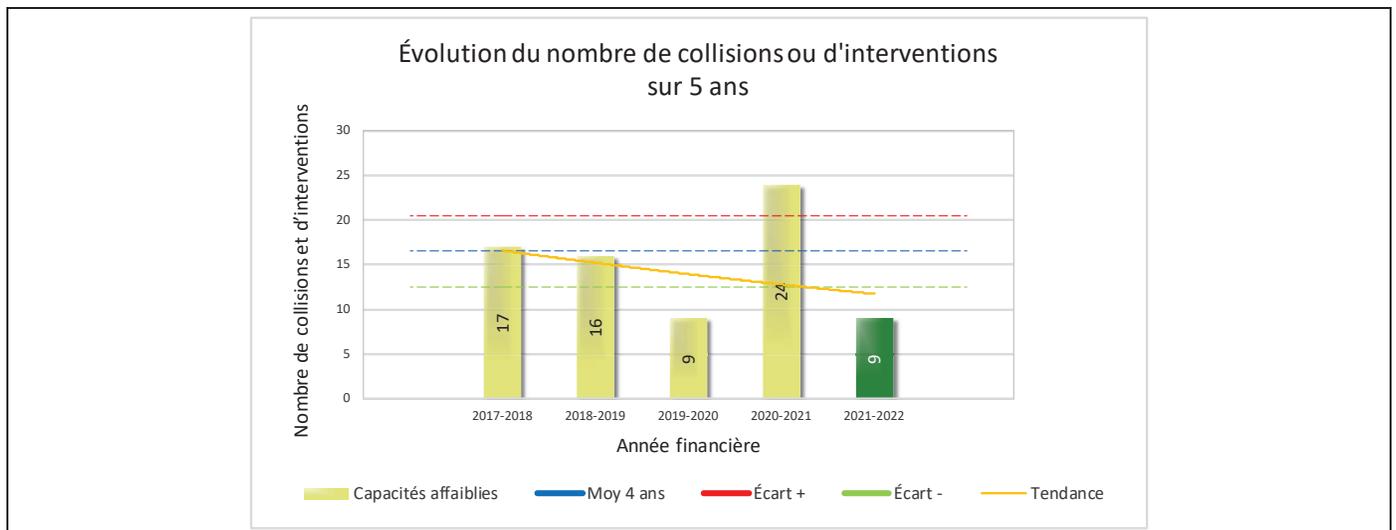


Interventions

Le graphique 3 présente une diminution du nombre d'interventions réalisées au cours de l'année courante par rapport aux années précédentes. Les résultats de l'année courante se situent en dessous de l'écart inférieur ce qui signifie que les résultats accusent un léger recul par rapport au bilan des quatre dernières années de la MRC.

La variation la plus importante se situe au niveau des constats provinciaux qui affichent une diminution de 117 interventions par rapport à l'année précédente.

Graphique 5 : Capacités affaiblies au cours des dernières années



Le graphique 5 présente l'évolution du nombre d'interventions pour les capacités affaiblies. Une diminution de 15 interventions par rapport à l'année dernière est constatée pour l'année en cours.

Règlements municipaux

Tableau 2 Nombre de constats émis pour des infractions aux règlements municipaux sur le territoire

Domaine	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
1) Alarmes ¹	2	2	0	0	0
2) Vente	0	0	0	0	0
3) Circulation ²	22	19	3	32	8
4) Paix, bon ordre et sécurité publique	6	3	5	13	3
5) Nuisance	8	9	7	18	14
Total :	38	33	15	63	25

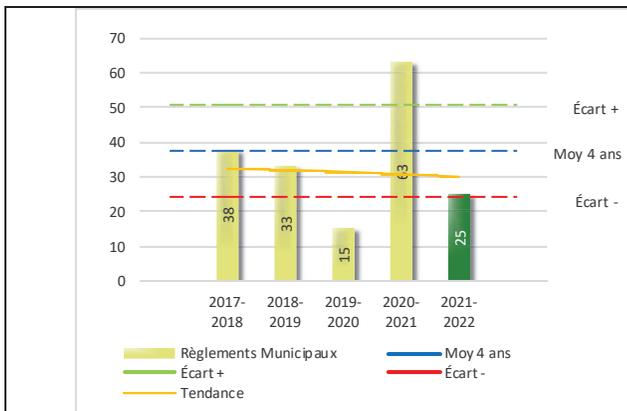
1 Les « Alarmes » du Tableau 2 font référence à des constats municipaux émis en vertu de la réglementation existante suite à des déplacements non fondés; tandis que les « Alarmes » du Tableau 3 sont des alarmes relayées par un central au CGA donnant lieu à un déplacement, mais pas nécessairement à un constat.

2 Types d'infraction de la circulation : endroits interdits, virages en « U », avertissement sonore, crissement des pneus, courses, et autres infractions impliquant des piétons, des animaux, des véhicules lourds, des véhicules d'urgence, etc.

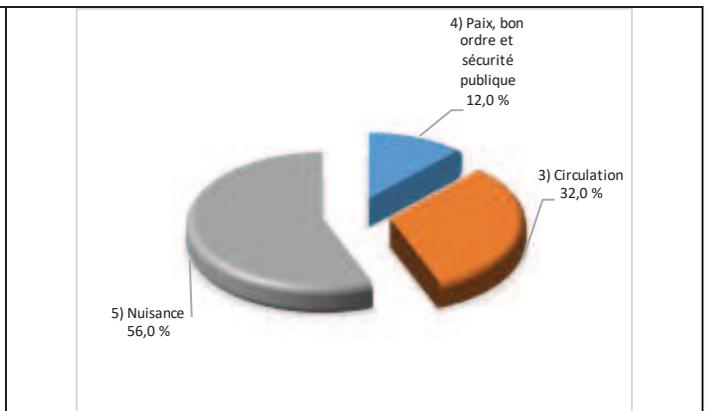
Le nombre de constats émis pour des infractions aux règlements municipaux a connu une diminution au cours de la dernière année. Les policiers ont émis un total de 25 constats.

Évolution du nombre de constats émis pour des infractions aux règlements municipaux pour l'année courante

Graphique 6 : Règlements municipaux



Graphique 7 : Catégories d'intervention



Le graphique 6 démontre que le nombre de constats municipaux émis cette année est inférieur au nombre moyen de constats émis depuis les quatre dernières années.

Les résultats de l'année courante se situent légèrement au-dessus de l'écart inférieur. Les résultats accusent un léger recul par rapport au bilan des quatre dernières années de la MRC.

Cartes d'appel

Depuis le 1^{er} décembre 2021, une nouvelle priorité a été ajoutée, soit la priorité 0. Il est donc possible qu'une baisse du total des cartes d'appel de priorité 1 soit observée.

Les définitions des priorités sont les suivantes :

- **Priorité 0**
Événement *critique à très haut risque* pour la sécurité des personnes et nécessitant une *intervention policière immédiate*.
- **Priorité 1**
Événement *à risque* ou nécessitant une *intervention policière rapide*.
- **Priorité 2**
Événement *sans risque* pour la sécurité des personnes et pour lequel *l'intervention policière est différée, avec déplacement* policier, sur rendez-vous ou après avoir répondu aux événements P0 ou P1 en cours.
- **Priorité 3**
Événement *sans risque* pour la sécurité des personnes et pour lequel *l'intervention policière est différée, sans déplacement* policier, sur rendez-vous téléphonique avec un membre du Centre de réponse aux citoyens (CRC) ou avec un patrouilleur; ou bien par déplacement du citoyen au poste de la Sûreté.

Tableau 3 Nombre de cartes d'appel sur le territoire au cours de l'année

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022				
Priorité 0	NA	NA	NA	NA	11				
Priorité 1	692	309	304	302	288				
Priorité 2	297	665	858	873	894				
Priorité 3	71	149	190	211	164				
Total :	1 060	1 123	1 352	1 386	1 357				
Alarmes¹	Nb	%	Nb	%	Nb	%			
	138	13%	143	13%	128	9%	73	5%	79

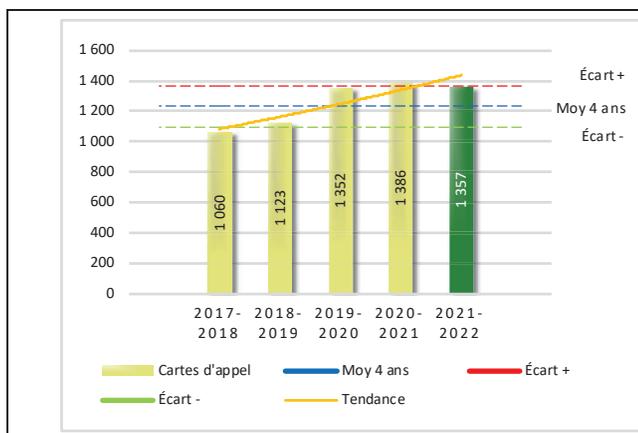
1 Les « Alarmes » du Tableau 2 font référence à des constats municipaux émis en vertu de la réglementation existante suite à des déplacements non fondés; tandis que les « Alarmes » du Tableau 3 sont des alarmes relayées par un central au CGA donnant lieu à un déplacement, mais pas nécessairement à un constat.

Le tableau 3 des cartes d'appel trace le portrait des données de l'année courante par catégories. Par rapport à l'année précédente, le nombre total de cartes d'appel a diminué de 29.

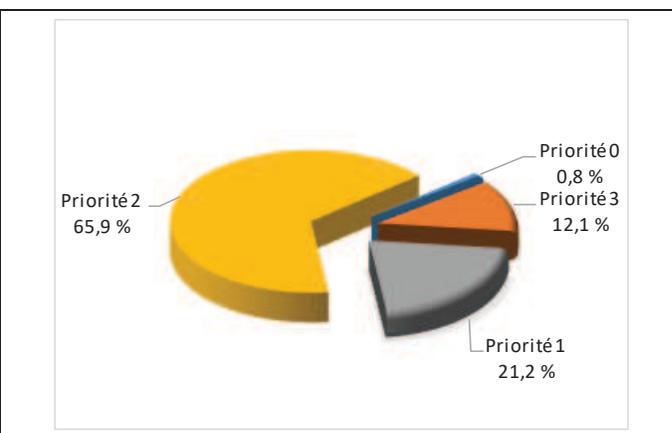
De plus, il est important de souligner le nombre d'appels et de dossiers traités par le *Centre de réponse aux citoyens* (CRC). Le CRC vise à offrir une alternative pour le citoyen qui communique avec la Sûreté via un centre de gestion des appels (CGA) et ce, pour les appels et/ou dossiers ne requérant pas le déplacement d'un policier. Pour l'année 2021 -2022, les policiers assignés au CRC ont répondu à 5 appels.

Évolution du nombre de cartes d'appel au cours des dernières années

Graphique 8 : Nombre de cartes d'appel



Graphique 9 : Types de priorité de cartes d'appel



Le graphique 8 illustre la fluctuation du nombre total de cartes d'appel au cours des cinq dernières années. Nous constatons que le nombre de cartes d'appel enregistré pour cette année se situe au-dessus de la moyenne.

Le graphique 9 indique que les cartes d'appel de priorité 2 sont les plus nombreuses à être enregistrées pour cette année.

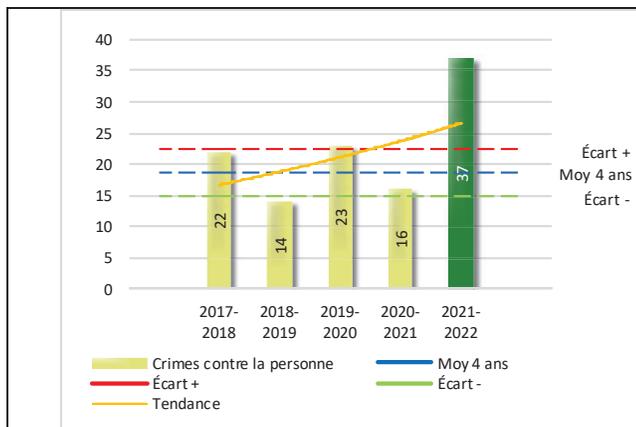
Tableau 4 Nombre de crimes contre la personne sur le territoire au cours de l'année

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
1000- Crimes contre la personne¹					
Infractions entraînant la mort	0	2	0	0	0
Agressions sexuelles	5	1	0	3	10
Voies de fait	11	6	14	8	15
Vols qualifiés	0	0	2	0	0
Autres crimes contre la personne ²	6	5	7	5	12
Crimes contre la personne :	22	14	23	16	37

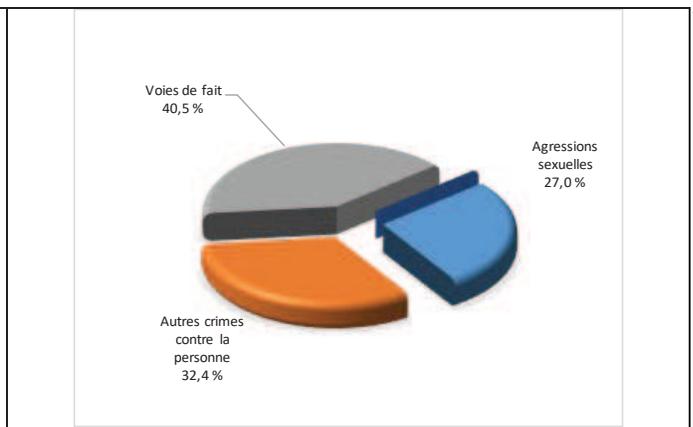
- 1 La section « Crimes contre la personne » présente le nombre de victimes d'actes criminels. Les sections suivantes présentent le nombre de dossiers opérationnels.
- 2 À titre informatif, les « Autres crimes contre la personne » incluent les cas d'enlèvement, de séquestration, d'extorsion, de profération de menaces, d'intimidation, etc.

Évolution du nombre de crimes contre la personne au cours des dernières années

Graphique 10 : Nombre de crimes contre la personne



Graphique 11 : Catégories de crime contre la personne



Le graphique 10 présente le nombre de crimes contre la personne au cours des cinq dernières années. Nous constatons que la donnée de cette année se situe au-dessus de la moyenne.

Les résultats de l'année courante se situent au-dessus de l'écart supérieur. Les résultats accusent un recul statistiquement par rapport au bilan des quatre dernières années de la MRC.

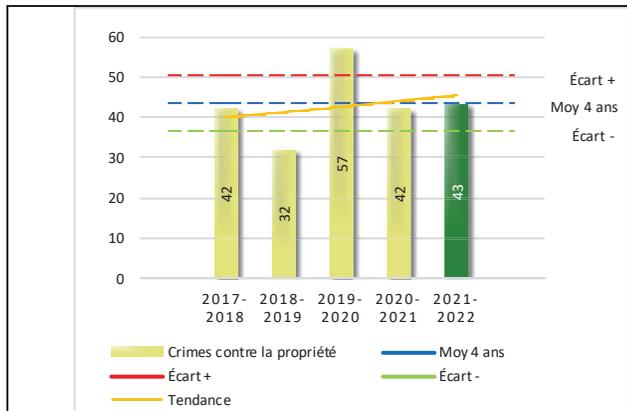
Le graphique 11 spécifie le nombre d'événements pour chacune des catégories des crimes contre la personne. Nous remarquons alors que les voies de fait sont le type de crimes le plus fréquent pour cette année.

Tableau 5 Nombre de crimes contre la propriété sur le territoire au cours de l'année

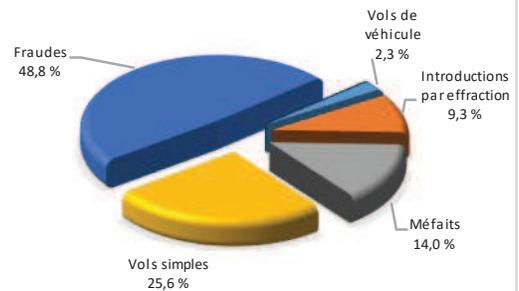
	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
2000- Crimes contre la propriété					
Incendies criminels	0	0	0	0	0
Introductions par effraction	8	5	6	6	4
Vols simples	14	10	16	6	11
Vols de véhicule	5	3	4	2	1
Recels	0	1	1	0	0
Fraudes	4	5	19	19	21
Méfais	11	8	11	9	6
Crimes contre la propriété :	42	32	57	42	43

Évolution du nombre de crimes contre la propriété au cours des dernières années

Graphique 12 : Nombre de crimes contre la propriété



Graphique 13 : Catégories de crime contre la propriété



Le graphique 12 présente les crimes contre la propriété des cinq dernières années.

Les résultats de l'année courante se situent dans la zone d'écart moyen. Les résultats demeurent statistiquement dans la moyenne par rapport au bilan des quatre dernières années de la MRC.

Le graphique 13 indique le nombre d'événements pour chacune des catégories de crimes contre la propriété. Nous remarquons alors que les fraudes sont le type de crimes le plus fréquent au cours de l'année.

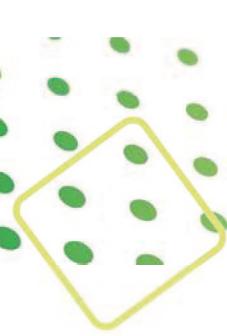
Tableau 6 Autres criminalités et interventions sur le territoire au cours de l'année

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Autres criminalités					
3000- Autres infractions au Code criminel ¹	10	8	4	8	8
4000 5000 - Loi régl. drogues et stupéfiants	16	11	1	4	1
6000- Infractions aux autres lois fédérales	1	0	0	2	1
7000- Infractions aux lois provinciales	2	2	6	9	12
Autres criminalités :	29	21	11	23	22
Activités policières					
A- Assistances	20	16	15	18	14
B- Permis	7	10	4	2	3
E- Enquêtes	27	23	38	45	46
F- Événements relatifs à la RACJ ²	6	4	3	8	8
P- Objets perdus ou trouvés	4	4	6	7	4
R- Interventions policières ³	45	42	65	68	101
V- Véhicules retrouvés ou remisés	12	7	7	13	8
X- Interpellation, observation et autre	14	12	8	54	33
Activités :	135	118	146	215	217
Total criminalité et activités :	228	185	237	296	319

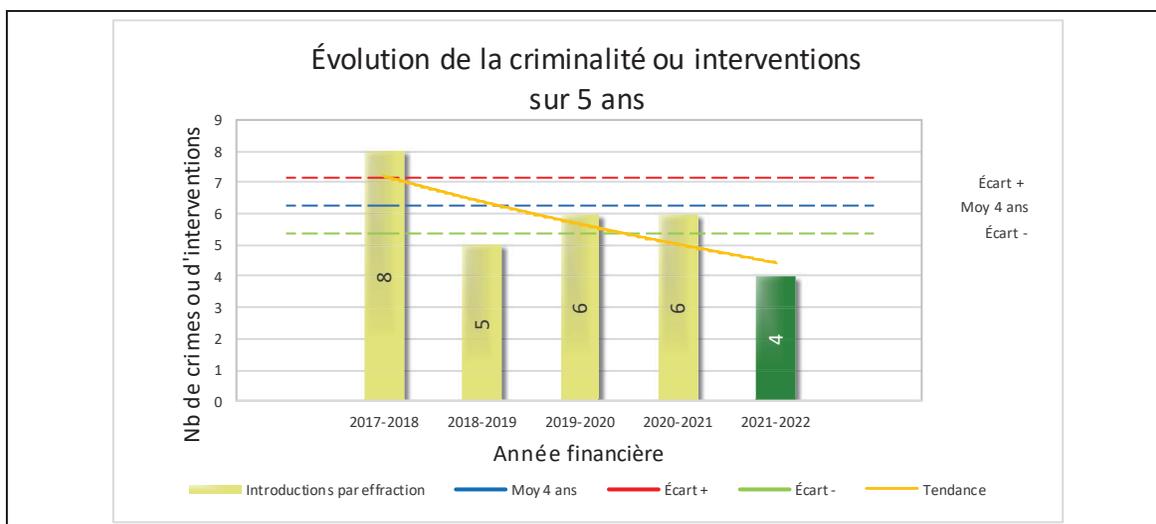
1 La catégorie « Autres infractions au Code criminel » comprend différentes infractions telles : utilisation de monnaie contrefaite, avoir troublé la paix, évasion d'une garde légale, action indécente, production et distribution de pornographie juvénile, voyeurisme, leurre au moyen d'un ordinateur, appel téléphonique indécent, menace, incitation publique à la haine, etc.

2 La Régie des alcools, des drogues et des jeux.

3 La catégorie « Interventions policières » comprend notamment les cas suivants : plainte de bruit, chicane de famille, service d'ordre, escorte de véhicule, affaire civile, transfert de détenu et de personne en crise, assistance au public, prise d'empreintes digitales, personne en détresse, etc.



GRAPHIQUE 14 : INTRODUCTIONS PAR EFFRACTION AU COURS DE L'ANNÉE



Le graphique 14 démontre que le nombre d'introductions par effraction de cette année est inférieur au nombre moyen depuis les quatre dernières années.

Ce type de crime présente une amélioration statistiquement par rapport aux années antérieures.



OPS VULCAIN – COVID-19

La dernière année a été marquée par la pandémie mondiale de la COVID-19. Les impacts de celles-ci ont modulé les interventions policières sur le terrain. Encore cette année, la Sûreté a engagé diverses actions pour faire respecter et renforcer les mesures de santé publique suivant les orientations gouvernementales et le contenu des décrets et ordonnances. Au niveau du poste de la MRC de l'Île-d'Orléans, cela a représenté 41 cartes d'appels COVID-19.

INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

Cette section présente les différentes interventions réalisées en milieu scolaire. Elles doivent donc être distinctes des informations insérées dans la section « Prévention » au début du rapport annuel.

Le nombre d'élèves rencontrés dans le tableau suivant est en lien avec les dossiers d'enquête ou de tous types de rencontres.

	Année courante
Nombre de dossiers d'enquête relatifs au PIMS	0
Nombre de dossiers d'enquête en collaboration	0
Total dossiers :	0
Nombre d'établissements où une intervention a eu lieu	3
Nombre d'élèves rencontrés	200
Nombre d'établissements visés (année)	3

La Sûreté effectue une révision de courtoisie pour ce rapport.